



PROGRAMME DE FORMATION DES DIRIGEANTS DE PME-PMI

2008

**L'actionnariat individuel
pour financer le développement
des PME-PMI**

Qui sommes-nous ?

Le cabinet CIIB (Conseil Ingénierie Introduction Boursière des PME-PMI) a été créé en 1982 par Jean SALWA, qui a réalisé l'introduction de 54 PME en bourse, dont SYSTRAN, HORO QUARTZ, GEOPETROL, DELTA DORE. (voir www.bourse-introduction.com).

L'expérience acquise par le CIIB, ainsi que son marché d'actions de gré à gré, ont été mis à la disposition des associations Love Money Pour l'Emploi afin que se développe l'actionnariat dans les PME non cotées. L'expertise reconnue des deux structures en matière de recours aux fonds propres leur permet de proposer ces formations aux dirigeants de PME.

Depuis 1983, les associations Love Money pour l'Emploi aident à la création, au développement et à la reprise d'entreprises à fort potentiel de croissance, en permettant à des investisseurs individuels de devenir actionnaires directs de ces sociétés, et de s'impliquer dans leur développement si les dirigeants en ressentent le besoin. Elles encouragent le développement de l'actionnariat de proximité dans les PME. Elles permettent aux investisseurs d'en rencontrer personnellement les dirigeants s'étant engagés à respecter certaines conditions de sécurité et de transparence financière vis à vis de leurs anciens et nouveaux actionnaires.

Les formations proposées par Love Money et le CIIB permettent de découvrir et de mieux comprendre les possibilités de financement des PME en complément du recours traditionnel à l'emprunt bancaire ou afin de palier à un accès difficile au capital. Les formations proposées portent ainsi sur le financement en fonds propres des PME de croissance.

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse en priorité aux dirigeants et aux directeurs financiers de PME qui connaissent ou prévoient une croissance soutenue et qui recherchent des fonds pour soutenir leur développement.

Objectifs de la formation

Cette formation permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques, sur les moyens de développer et renforcer les fonds propres d'une entreprise. A l'issue de la formation, les participants connaîtront les mécanismes de base de l'appel privé à l'épargne et sauront s'il est possible de les mettre en œuvre pour financer le développement de leur PME.

Les formateurs

Formateurs et intervenants sont des professionnels de l'ingénierie financière et du financement en fonds propres des PME.

Jean SALWA, a passé sa carrière au Palais Brongniart, où il a été successivement grouillot, puis commis d'agent de change, et responsable syndical. Il a défendu l'idée du financement des PME par l'utilisation du marché hors cote qui fut reprise dans le rapport Dautresme, en 1982, et conduisit à la création du Second Marché. De 1982 à 1988, à la tête du CIIB, il réalise les premières introductions en bourse de PME sur le hors-cote. Il connaît parfaitement les problématiques auxquelles sont confrontées les PME qui cherchent des financements pour soutenir leur croissance.

Erik HABIB, expert comptable et commissaire aux comptes, dispose d'une forte expérience, depuis 1986, de la problématique de présentation comptable des PME faisant appel public ou privé à l'épargne.

Yannick PETIT, fut à l'origine de la création du Nouveau Marché. Il en a été Directeur Général adjoint. Il est aujourd'hui Président d'Allegra Finance. En tant que listing sponsor, Allegra Finance propose une offre de service d'accompagnement en bourse et de levée de fonds parfaitement adaptée aux PME-PMI.

Programme de la formation :

Financer le développement des PME-PMI avec des investisseurs individuels

8h45 **Accueil - présentation des intervenants et des participants**

9h00 **Le rôle des fonds propres pour les PME**

- Définition des fonds propres. Leur Rôle. Les différentes manières de les constituer ;
- Les raisons de les accroître. Les différentes sources de fonds propres existantes ;
- Où, quand et comment rencontrer les investisseurs individuels ?
- Profil des PME concernées : entreprises en création, en développement ou reprise.

9h30 **Les intérêts communs des actionnaires d'origine et des investisseurs individuels**

- Les objectifs des actionnaires d'origine ;
- Les différentes catégories d'investisseurs ; leurs différentes motivations ;
- Les moyens de sauvegarde des intérêts des actionnaires d'origine ;
- Les moyens de protection des actionnaires minoritaires.

10h30 **Les règles de l'appel public à l'épargne et de protection des actionnaires**

- Définition de l'appel public à l'épargne ;
- Les règlements de l'AMF ;
- La sanction du non-respect des règles ;

11h00 **Incitations fiscales des particuliers pour investir dans le capital des PME**

- Réduction de l'IRPP (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques) ;
- Réduction de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) ;
- Les conditions d'éligibilité des PME à ces deux principales mesures.

11h30 **Mobiliser l'épargne individuelle de proximité**

- L'investissement individuel sans avantages fiscaux (comme pour les sociétés cotées) ;
- Les conditions à respecter pour orienter l'investissement des particuliers dans le capital des PME :
 - Les règles de protection des souscripteurs ;
 - Les différences entre « Business plan » et « Prospectus de souscription » ;
 - L'information permanente et périodique des actionnaires ;
 - Les conditions de sortie des actionnaires.

12h45 **Déjeuner**

14h00 **Détermination du montant des capitaux à recueillir**

- Les moments opportuns pour réaliser une augmentation de capital ;
- La stratégie de développement des fonds propres ;
- Valorisation de l'entreprise ;
- Définition du prix et des modalités d'émission des actions ;
- Calendrier des différentes opérations à réaliser.

15h00 **Intéressement au capital des dirigeants et des salariés**

- Le PEE (Plan d'Epargne d'Entreprise) ;
- Attribution d'actions gratuites pour les salariés ;
- Mise en place de BSPCE (Bons de Souscription de Part de Créateurs d'Entreprise) et/ou de BSA.

15h30 **Préparation juridique et comptable, coûts et délais de réalisation**

- Comparaison entre SA, SAS et SARL vis à vis de l'accès aux capitaux ;
- La mise à disposition d'une information complète pour les investisseurs potentiels ;
- Le temps de réflexion nécessaire aux investisseurs leur permettant d'apprécier justement les risques.

16h15 **Le Suivi des actionnaires et le rôle de la communication financière**

- Mise en place d'un plan quinquennal de réalisation d'augmentations de capital ;
- Comparaison entre pacte d'actionnaires et pacte de bonne conduite Love Money ;
- Les différents marchés d'actions pour les PME: marché d'actions de gré à gré, Marché Libre, Alternext.

17h00 **Fin de la journée**

Bulletin d'inscription

"Financer le développement des PME-PMI avec des investisseurs individuels"

Prénom : _____ Nom : _____
Fonction : _____
Entreprise : _____
n° SIREN : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ Mail. : _____

Prochaines journées de formation :

Vendredi 26 septembre 2008 Vendredi 24 octobre 2008

Les formations se déroulent à l'Hôtel Bréban : 32, boulevard Poissonnières - Paris 9ème
Métro "Grands Boulevards" / Parkings "Bourse" et "Drouot"

Afin de favoriser l'interactivité des sessions, le nombre de participants est limité à 8 personnes.

Modalités d'inscription à la formation

Les frais d'inscription comprennent la participation à la formation et la documentation.
Dès réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous ferons parvenir une facture qui servira pour l'admission à cette manifestation. Cette facture tient lieu de convention de formation simplifiée. Notre numéro d'agrément est : 1175129575

Tarifs

Les frais de participation à cette formation sont de 500 € HT (+TVA 19,6%). Soit 598 € TTC

Financement des formations

Les formations dispensées par le CIIB peuvent être prises en charge par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)

Modalités de règlement

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- 1 - par virement : La Poste , code Etablissement 20041, guichet 01012, compte n°369917F033, clé 07
- 2 - par chèque libellé à l'ordre de CIIB

Annulation

Elles doivent nous être communiquées par écrit. Pour toute annulation reçue au minimum 8 jours calendaires avant le stage les frais seront de 10% HT. Au-delà, les frais de participations seront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer.

Contact

CIIB (Conseil en Ingénierie pour l'Introduction Boursière des PME-PMI)

SIRET : 338 689 227 00043 - APE 741G

Siège : 10, rue de Montyon 75009 Paris

Téléphone : 01 42 46 11 73 Télécopie : 01 48 10 24 89

Mail : didiersalwa@bourse-introduction.com Site Internet : www.bourse-introduction.com